Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998)

Heft: 113

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S : ATTENTION AU DÉRAPAGE

acceptant la 10e révision de 'S, le peuple a approuvé le relè- nent de l'âge de la retraite des mes à 64 ans. Les syndicats lent aujourd'hui revenir en arrière e ramener à 62 ans. Un coup de e pour les uns, une condition essaire pour les autres. À l'heure uelle, les hommes prennent en sse leur retraite à 65 ans, les mes à 62 ans. À peine la 10e sion était-elle sous toit que les dicats lançaient une initiative de rapage, rejetée par le Conseil fédéral et la majorité des deux Chambres. La 10e révision contient un ensemble de mesures de politique sociale : les tâches éducatives et d'assistance sont reconnues et mises sur le même plan que l'activité lucrative. Grâce à une nouvelle forme de calcul des rentes AVS, les femmes seules disposant d'un revenu modeste voient leur situation s'améliorer. Les veufs ont droit à une rente. Ces améliorations, qui profitent essentiellement aux femmes, coûteront de l'ordre de 700 millions de francs suisses par an. Il est possible de les financer en relevant progressivement l'âge de la retraite des femmes à 64 ans d'ici 2005. Face aux améliorations contenues dans la 10e révision, cette modification serait vue comme une contribution à la sécurité financière de l'AVS. Le statu quo n'est pas viable : sans nouvelles recettes, les réserves légales de l'AVS seront épuisées d'ici à 2010. Les travaux de la 11e révision ont déjà débuté. Le projet a pour objectif d'assouplir l'âge de la retraite, en égalisant ou en uniformisant l'âge de la retraite des hommes et des femmes. L'initiative de rattrapage est dans ce

CONVERGENCES

es échanges entre parlemen- ires européens et suisses se ultiplient. Le point sur la opération en-deça et au-delà es Alpes avec Odile Leperre- rrier, député européen du oupe de l'Alliance Radicale uropéenne et Vice-présidente e la délégation pour les rela- ons avec la Suisse.

Concrètement, comment fonc- onne une délégation interparle- entaire Parlement européen- ays tiers ?

Au Parlement européen, nous ons des rencontres annuelles ec les parlementaires nationaux s pays tiers, auxquelles s'ajou- nt des échanges moins formels. es deux dernières années, nous ons surtout traité des négocia- ons bilatérales et notamment de question des transports. Nous ous interrogeons aussi en com- un sur l'élargissement à l'Est : rtains parlementaires suisses, i étaient au départ des plus cri- ques par rapport à l'Union euro- éenne, s'intéressent maintenant e près tant à la monnaie unique u'à l'élargissement. Autant je suis itique vis-à-vis de la position de Suisse sur la libre circulation es personnes, autant je com- ends son attitude sur les trans- orts, parce que je vis en Haute- avoie. Il faudra qu'un accord ceptable soit trouvé sur ce oint.

- Puisque vous avez abordé la question des bilatérales, comment le Parlement européen et plus particulièrement votre groupe suit-il ces négociations ?

- La Commission, qui a le mandat de négociation, nous informe par un rapport sur l'état d'avancement de ces négociations, tous les trois mois. Lorsqu'une avancée décisive est faite, il y a un débat parlementaire en session plénière avec questions et interpellations. Le Parlement européen aura finalement à ratifier l'accord obtenu, après débat en session plénière.

- En quoi la Suisse a-t-elle un rôle à jouer dans le partenariat euro-méditerranéen ?

- Je travaille beaucoup avec les pays méditerranéens, notamment sur le plan culturel. Quand on parle de la Méditerranée, on regarde plutôt vers le Sud. C'est oublier tout le courant d'art baroque qui part de l'Italie et s'étend vers l'Est de l'Europe. La Suisse est soumise aux mêmes influences : au Tessin, les habitants parlent en chantant. Quand on tourne son regard vers les Grisons, l'Autriche est proche et, plus loin, c'est déjà l'Europe centrale et orientale. Il y a des connexions à retrouver entre le Sud et l'Europe toute entière. C'est la meilleure réponse au risque d'uniformisation que pourrait faire courir la mondialisation.

- La mise en place de la monnaie unique européenne occupe beaucoup les esprits. Qu'est-ce que cela signifie dans le processus de la construction européenne et comment vos rencontres interparlementaires ont-elles abordé la question ?

- Nos collègues suisses ont été étonnés de voir la réalisation de la monnaie unique. D'une certaine façon, nous aussi. Il y a deux ou trois ans, nous n'étions pas sûrs d'arriver au bout, mais la volonté politique était là. Il faudrait la même volonté pour réformer les institutions de l'Union. Stricto sensu, les échanges entre parlementaires suisses et européens ont été surtout explicatifs : calendrier, modalités du passage à l'euro...

- Et l'adhésion de la Suisse ?

- L'adhésion de la Suisse à l'Union européenne n'a pas été abordée de façon directe. Mais la Suisse me paraît facilement adaptable à l'Union. Elle pourrait nous apporter ses traditions, son sens de la diplomatie et de la tolérance. Reste à savoir si l'opinion publique est prête. De plus, on semble parfois ignorer tout ce qui a été fait dans le domaine de la coopération transfrontalière (reconnaissance des diplômes, statut des travailleurs transfrontaliers, libre circulation des personnes,...). Je vois par exemple ce qui se fait en Haute-Savoie, ce n'est pas toujours suffisamment pris en compte par l'Union.

Propos recueillis par Olivia Psachin

contexte malvenue, puisqu'elle vise à "cimenter" l'âge de la retraite. Selon le Conseil fédéral, l'acceptation de cette initiative empêcherait d'adopter une réglementation plus progressive de l'âge de la retraite (SDES).

SWISSAIR : LE MYSTÈRE DEMEURE

Toujours pas d'explication. Seule certitude, la tragédie : c'est à 12 km de Peggy's Cove, petit village touristique de la nouvelle Ecosse, 75 minutes après son décollage de New York à destination de Genève, que le MD-11 de la Swissair s'est écrasé, faisant 229 victimes et aucun rescapé. Les recherches entreprises au lendemain du crash, menées par 1500 personnes permettaient de retrouver 70 corps, mutilés et donc difficilement identifiables. Près de 300 proches des victimes ont pu se rendre rapidement sur les lieux de l'accident.

Pendant ce temps, dans une Cathédrale Saint-Pierre de Genève pleine à craquer, 3 000 personnes communiaient dans un esprit œcuménique à la mémoire des disparus, et par la voix de Flavio Cotti : *"Nous nous joignons à vos prières. Nous tenons à vous montrer que vous n'êtes pas seuls dans ces heures douloureuses"*. Aux dernières informations, seules huit des 229 victimes avaient été formellement identifiées et 142 profils génétiques - 75 hommes et 67 femmes - définis avec l'aide des familles. Depuis le "jeudi noir", les deux boîtes noires repêchées sont restées désespérément muettes : l'écoute des conversations dans le cockpit recueillies par la deuxième laisse apparaître qu'une forte odeur s'était répandue dans la cabine 20 minutes avant le crash. Pas de quoi identifier un incident technique, même si la thèse de l'incendie reste la plus probable, ou même balayer la thèse du sabotage émise par Swissair au lendemain de la catastrophe. La compagnie suisse, dont tous s'accordent à relever qu'elle a remarquablement géré le drame, a levé ces dernières semaines l'état d'urgence et remplacé les cellules de crise par une unité post-urgence, qui restera en place pendant une à deux années. Elle s'occupera de l'encadrement des familles, de la coordination des travaux sur la recherche des causes de l'accident et de l'application des mesures prises à la suite de la catastrophe. Les avocats n'ont pas tardé à entrer en jeu à l'anglo-saxonne : sept plaintes étaient déposées contre Swissair une semaine après le crash, dont celle de l'ancien boxeur Jack LaMotta, qui a perdu son fils Joseph dans la catastrophe.

Le nouveau billet de 100 francs de la série 1995 est en circulation depuis le 1er octobre. C'est Alberto Giacometti qui prend la place de Borromini sur cette dernière coupure avant l'euro. Au recto, le nouveau 100 porte un portrait de l'artiste, au verso son célèbre *Homme qui marche* en mouvement.

En Bref

Recensement des Suisses de l'étranger à fin juin 1999 - Le nombre de citoyennes et citoyens suisses immatriculés auprès des représentations diplomatiques et consulaires s'élevait à fin juin 1998 à 562 813 personnes, dont 391 056, soit 69, 48% sont double-nationaux. 59,30% des citoyens suisses à l'étranger résident dans un pays de l'Union Européenne. Les Suisses en France sont 145 984.

Les syndicats réclament une hausse des salaires - L'Union syndicale suisse réclame une hausse des salaires de 2 à 3%, avec un minimum de 1,5% pour tous. En améliorant le pouvoir d'achat des consommateurs, on renforce la reprise, estiment les syndicats selon qui les salaires auraient reculé en termes réels depuis 1993. S'il doit y avoir revalorisations, elles se feront, comme à l'habitude en Suisse, par des négociations salariales par branche.

Nestlé : succession - En l'an 2000, Rainer Gut, actuel président du Crédit Suisse, prendra la suite d'Helmut Maucher (atteint, à 72 ans, par la limite d'âge fixée par les statuts du groupe) à la tête du groupe Nestlé.

Fusion Vaud-Genève : une première étape... - Une cinquantaine de personnalités ont fondé l'Association Vaud-Genève, destinée à concrétiser le rêve du radical vaudois Philippe Pidoux : fusionner Vaud et Genève en un canton du Léman. L'association a déjà planché sur le texte d'une double initiative qui sera lancée prochainement dans les deux cantons.

Recherche bâches désespérément - Deux jeunes Suisses ont eu l'idée géniale de fabriquer des sacs avec des bâches de camions récupérées. Ces objets sont devenus très à la mode dans plusieurs pays anglo-saxons. Leurs concepteurs, Dani et Markus Freitag aimeraient proposer leurs sacs sur le marché français, mais sont malheureusement à cours de matière première. Si vous possédez des vieilles bâches de camion, vous pouvez les contacter par courrier électronique au drive-in@freitag.ch ou par fax au 00 41 1 440 39 38. Ils vous dédommageront.

Fed Cup : la Suisse échoue avec panache - Malgré un spectacle de toute beauté, Martina Hingis et Patty Schnyder n'ont pas pu amener à la Suisse sa première victoire dans une épreuve de tennis par équipes. L'Espagne s'est imposée à Palexpo lors du double décisif, profitant notamment du désarroi de Patty Schnyder, battue à l'arrachée la veille (9/7 au troisième set) par Conchita Martinez.